

LES CRÉANCIERS PUBLICS FACE AUX PROCÉDURES COLLECTIVES

Vendredi 7 juin 2019

MATINÉE |

08:15 **Café d'accueil et émargement des participants**

08:45 **Mot d'accueil**

- *Jean-Christophe Pagnucco, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Caen Normandie*

09:00 **Propos introductifs**

- *Pierre Cagnoli et Laurence Fin-Langer, Professeurs à l'Université de Caen Normandie*

Préserver les droits des créanciers publics

Présidence : Françoise Pérochon, Professeur à la Faculté de droit de Montpellier

09:15 **Le débiteur en procédure collective est-il encore un interlocuteur des créanciers publics ?**

- *Florent Petit, Maître de conférences HDR à l'Université de Caen Normandie*
- *Maxime Diesbecq, Mandataire judiciaire à Evreux*

09:40 **Fait générateur et utilité des créances publiques**

- *Florence Reille, Maître de conférences à l'Université de Toulon*

10:05 **Le paiement forcé des créances publiques confronté aux procédures collectives**

- *Philippe Hoonakker, Professeur à l'Université de Strasbourg, Avocat*

10:25 **Discussion et pause**

10:45 **La déclaration au passif des créances publiques**

- *Régis Vabres, Professeur à l'Université de Dijon*
- *Julia Ruth, Mandataire judiciaire à Paris et à Bobigny*

11:10 **La contestation des créances publiques déclarées**

- *Jocelyne Vallansan, Conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation*
- *Eric Desmorieux, Avocat à Paris*

11:35 **Discussion**

12:00 **Déjeuner**

APRÈS-MIDI |

Réaliser les droits des créanciers publics

Présidence : Philippe Pétel, Agrégé des facultés de droit, Montpellier

13:45 **Les créanciers publics face aux plans**

- *Maud Laroche, Professeur à l'Université de Rouen Normandie*
- *Erwan Merly, Administrateur judiciaire à Caen et à Rennes*

14:10 **L'efficacité des sûretés réelles des créanciers publics**

- *Lionel Andreu, Professeur à l'Université de Poitiers*
- *Valérie Leloup Thomas, Mandataire judiciaire à Paris*

Présidence : Corinne Saint-Alary Houin, Professeur émérite à l'Université de Toulouse

14:35 **L'efficacité des garanties personnelles des créanciers publics**

- *Gilles Dedeurwaerder, Maître de conférences à l'Université de Toulouse*

15:00 **La responsabilité fiscale des dirigeants**

- *Béatrice Thullier, Professeur à l'Université Paris Nanterre*

15:20 **Discussion et pause**

15:40 **L'incidence des procédures collectives sur les prélèvements à la source**

Table de ronde animée par **Gilles Dedeurwaerder**, Maître de conférences à l'Université de Toulouse, avec la participation de :

- *Thierry Lamulle, Maître de conférences à l'Université de Caen Normandie*
- *Hervé Desguet, Direction départementale des finances publiques, Caen*
- *Judith Doutressoulle, Mandataire judiciaire à Caen*
- *Anne-Sophie Deguette, CGEA de Rouen*

16:30 **Rapport synthèse**

- *François-Xavier Lucas, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne*

LES CRÉANCIERS PUBLICS FACE AUX PROCÉDURES COLLECTIVES

Objectif d'intérêt général, la sauvegarde des entreprises passe par différents sacrifices, supportés tout spécialement par les créanciers de l'entrepreneur en difficulté. Autre objectif d'intérêt général, le recouvrement des créances publiques est indispensable au financement des services publics et des différentes prestations sociales. Cette double considération pose inéluctablement la question de la place des créanciers publics (Trésor public, organismes de recouvrement des cotisations de sécurité sociale, etc.) dans les procédures collectives des entreprises, qui sont leurs débiteurs ou qui collectent les sommes qui leur sont dues. Profitent-ils d'un régime de faveur dans la préservation et dans la réalisation de leurs droits ? Dans l'affirmative, ce régime est-il toujours justifié ? Tel est l'objet du présent colloque, qui tentera de mesurer si le législateur parvient à un juste équilibre entre les intérêts en présence.

Rendez-vous

Amphithéâtre Demolombe
Bâtiment D | Campus 1

Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix | CS 14032
14032 CAEN cedex 5

Accès au campus 1

Voiture | Suivre périphérique nord sortie
n° 5, direction Centre Ville

Tramway | Lignes A et B, stations
Université
ou CROUS-SUAPS
ATTENTION : Tramway en travaux

Bus | Lignes 2 et 4
station Université



Colloque organisé sous l'égide de

**L'UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE**

par la

**Faculté de droit,
AES et administration publique
& l'institut Demolombe (EA 967)**

sous la direction de

Laurence Fin-Langer, Pierre Cagnoli, Professeurs à l'Université de Caen Normandie,
Jocelyne Vallansan, Agrégée des facultés & conseiller à la cour de cassation,
et **Florent Petit**, Maître de conférences HDR à l'Université de Caen Normandie

LES CRÉANCIERS PUBLICS FACE AUX PROCÉDURES COLLECTIVES

Vendredi 7 juin 2019

Amphithéâtre Demolombe
Bâtiment D | Campus 1

Inscription obligatoire
lien : droit.unicaen.fr/recherche/colloques

Contact
droit.recherche@unicaen.fr



Association des Juristes
de la Défaillance Économique